



Parcs  
naturels  
régionaux  
de France

Une autre vie s'invente ici

# parcs

LE MAGAZINE DES PARCS NATURELS RÉGIONAUX  
SEPTEMBRE 2016 — N° 78

Histoire à partager

Nos nuits sont plus  
belles que vos jours  
— p. 07

Défi

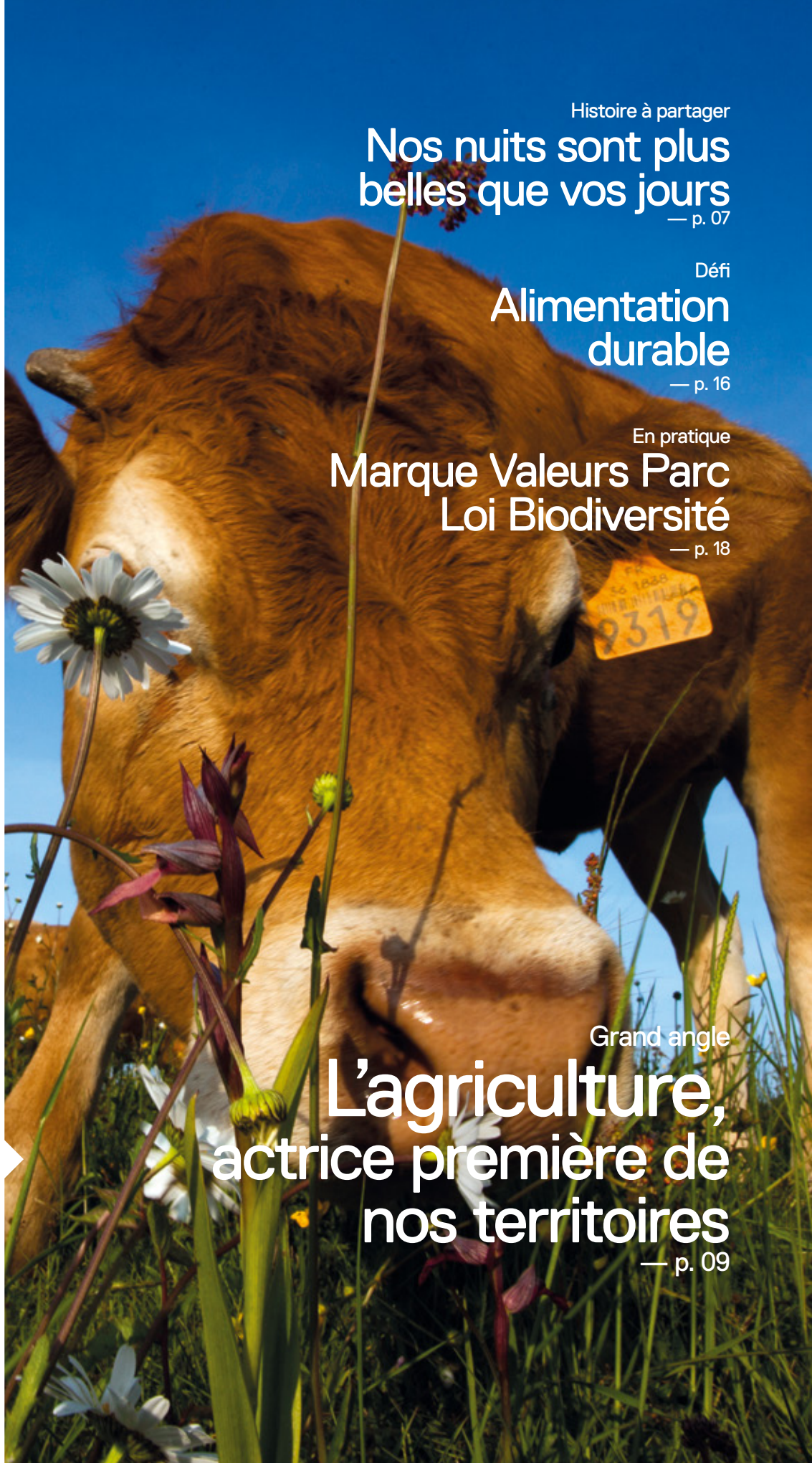
Alimentation  
durable  
— p. 16

En pratique

Marque Valeurs Parc  
Loi Biodiversité  
— p. 18

Grand angle

L'agriculture,  
actrice première de  
nos territoires  
— p. 09



## Un travail d'orfèvre

— Choux blancs, choux rouges, choux verts... Plus de 40 légumes – dont quelques variétés très anciennes – sont encore produits dans le marais audomarois, dernier grand marais cultivé de France. C'est l'un des bijoux du Parc naturel régional des Caps et Marais d'Opale. Baptisées localement « lègres », les milliers de petites parcelles sont délimitées par 700 km de rivières et de fossés.

# « La préservation des ressources naturelles constitue une valeur économique. »

**Michaël Weber**

Président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France

**E**n cette rentrée d'automne, le magazine *Parcs* fait peau neuve. Je vous en souhaite une excellente lecture.

Ces derniers mois, depuis l'Assemblée générale et mon élection à la présidence de la Fédération, ont été marqués par une intense activité de notre réseau : dialogue avec les nouvelles Régions, rencontres avec de très nombreux partenaires, déplacements dans les Parcs et échanges avec les nouveaux présidents, adoption de la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, lancement de la nouvelle marque « Valeurs Parc naturel régional ».

**#ÉVOLUER.** Concernant la loi pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages, nous pouvons être très satisfaits de son adoption définitive par l'Assemblée nationale le 20 juillet dernier. Outre les très nombreuses avancées en faveur de la préservation de la biodiversité quarante ans après la loi de 1976 sur la protection de la nature, cette loi comporte différents articles qui renforcent la politique des Parcs naturels régionaux. Ces nouvelles dispositions font suite aux travaux menés par notre réseau en 2011 et en 2012 sur l'avenir des Parcs. La Fédération s'est mobilisée

pendant près de 4 ans pour que ces dispositions permettent de projeter les Parcs dans le futur dans un paysage institutionnel en pleine évolution suite aux lois de réforme territoriale. D'autres chantiers sont devant nous, notamment en ce qui concerne l'évolution de la structure de gestion des Parcs.

**#CRÉER** de la valeur ajoutée. Le 2 juin dernier, en présence de Barbara Pompili, secrétaire d'État à la Biodiversité, la Fédération a lancé la nouvelle

marque commerciale et collective « Valeurs Parc naturel régional », attribuée à des produits et services des Parcs. Une démarche qui démontre que la préservation des ressources naturelles constitue une valeur économique pour les acteurs et entreprises des territoires classés Parc naturel régional. Une démarche prometteuse qui confirme la valeur ajoutée des Parcs, au service du développement économique de leurs territoires et en

réponse aux attentes des consommateurs... Tout cela témoigne que les Parcs naturels régionaux, à l'aube de leurs cinquante ans, sont des structures qui s'inscrivent dans l'avenir et la modernité, dans une société où nous devons, plus que jamais, imaginer de nouveaux modèles de développement économique et social. ■



© B. Salmanski

## 05 Territoires vivants

— Campagnes de promotion des activités touristiques, sites Internet grand public, actions pédagogiques d'envergure... Le point sur les **actualités des Parcs** qui ont jalonné le semestre.

## 07 Histoire à partager

— Reconquérir le **ciel étoilé**, c'est le défi original relevé par le parc des Préalpes d'Azur. Objectif : réduire la pollution lumineuse.



# 09

## Grand angle

— Parce qu'**agriculture** et respect de l'environnement vont de pair, les Parcs accompagnent les agriculteurs de leur territoire pour valoriser leurs produits et paver la route vers des systèmes alimentaires compétitifs et durables.

## 14 Rencontre

— **Bertrand Hervieu** nous explique l'urgence d'inventer un autre modèle de développement agricole et détaille le rôle que les Parcs ont à jouer.

## 16 Défi

— Faire évoluer nos systèmes alimentaires locaux n'est pas une mince affaire. Enjeux, initiatives et retours d'expériences sur l'**alimentation durable**.

## 18 En pratique

— Tout savoir sur la marque **Valeurs Parc naturel régional** et sur les nouveautés de la **loi sur la biodiversité** concernant les Parcs.

## 20 Découverte

— Bienvenue dans le **Vercors**, paradis des spéléologues de tous horizons, et en **Lorraine**, à la découverte de lieux chargés d'histoire.

## 22 Pêle-mêle

— Tour d'horizon des événements, ouvrages et guides techniques du réseau.




## Portrait

— Retour sur 45 ans d'implication dans la vie locale du marais de Brière avec **Bernard Lelièvre**.

parcs n° 78 – Septembre 2016. Directeur de la publication : Michaël Weber. Rédacteur en chef : Pierre Weick. Secrétaire de rédaction : Olivier André. Comité de rédaction : Jean-Jacques Boussaingault, Yvon Brunelle, Emmanuelle Dubois, Guy Poupart, Valérie Boubounelle-Rogez. Contribution au Grand angle : France Drugmant. Relecture : Alice Hirtzlin, Valérie Petel. Rédaction : Traverse, Jean-Luc Varin. Conception, conseil et réalisation : CITIZENPRESS. Impression : Compedit Beauregard. Photo couverture : Hello-Van Ingen. ISSN : 0982 6246

 [fb.com/FederationPNR](https://www.facebook.com/FederationPNR)

 [@FederationPNR](https://twitter.com/FederationPNR)

 [flickr.com/groups/pnr](https://www.flickr.com/groups/pnr)



Sélection d'actus  
du premier semestre  
au sein des Parcs  
naturels régionaux

# TERRITOIRES VIVANTS



© PNR Haut-Languedoc



**La Route des saveurs et savoir-faire de la forêt d'Orient** permet aux visiteurs et aux habitants une découverte authentique des sites, des produits locaux et des artisans du territoire. 18 prestataires au total sont « sur la route ».

**#publicité.** Le Haut-Languedoc mène une campagne de promotion de ses hébergements touristiques, activités de pleine nature et autres produits estampillés « Valeurs Parc naturel régional ». Visible sur les abribus, à l'arrière des bus, sur les emplacements publicitaires et dans les magazines, cette campagne s'inscrit dans le plan de lancement national de Valeurs Parc naturel régional.

#tourisme



© PNR Alpilles

## Itinéraires commentés

— Fin juin, 5 Parcs de Provence-Alpes-Côte d'Azur (Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras et Verdon) ont ouvert un site commun [www.cheminsdesparcs.fr](http://www.cheminsdesparcs.fr) afin de préparer des balades à pied, à cheval ou à vélo sur 1500 km de chemins balisés et commentés. Plus de 100 itinéraires différents et 600 points d'intérêts sont proposés.

# 14 tonnes

C'EST LA QUANTITÉ DE BARBELÉS ROUILLÉS ENLEVÉE DU MONT VISO DANS LE QUEYRAS, VESTIGES DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET DANGERS POUR L'HOMME ET LA FAUNE.



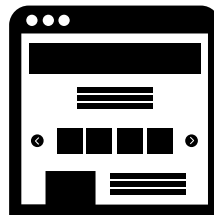
© Denis Brinard

## #opérationgrandsite

### Les Ballons des Vosges s'engagent pour le ballon d'Alsace

— En concertation avec les collectivités et le syndicat mixte interdépartemental du ballon d'Alsace, le Parc a été mandaté par le comité de massif pour animer l'Opération grand site pour le ballon d'Alsace. Le ministère de l'Environnement a en effet proposé aux collectivités de s'engager vers l'obtention du label conduisant à une aide de l'État pour la préservation du site, de son sommet et de ses vallées. La démarche consiste à définir

un périmètre, puis à bâtir une vision commune et aboutir à un projet partagé de ce territoire remarquable mais fragile. Le Parc des Ballons des Vosges est évidemment bien placé pour mettre en œuvre un tel projet participatif et pointer les actions à mener. Le label obtenu, cela donnera plus de légitimité aux actions et aménagements définis dans le projet de territoire, pour obtenir plus facilement des financements, notamment de l'État.



## #Internet

[www.leaudesalpilles.com](http://www.leaudesalpilles.com)

Sur un territoire, le Parc des Alpilles, qui a dû se battre pour ne pas en manquer, l'eau est porteuse d'une culture

particulière que le site fait connaître. Il rappelle aussi le rôle du citoyen vis-à-vis de cette ressource vitale, pour ne pas la gaspiller, ne pas entraver sa circulation et savoir la partager.

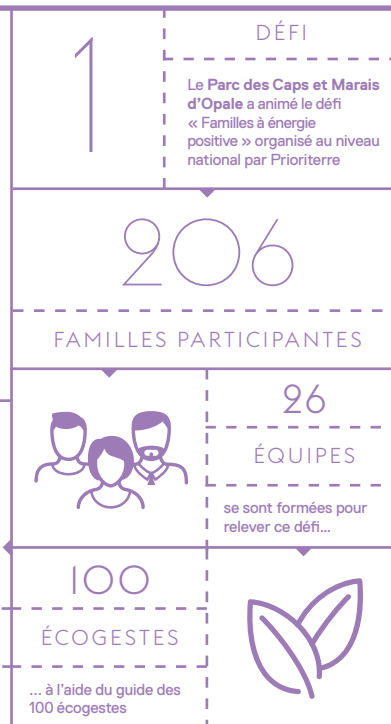
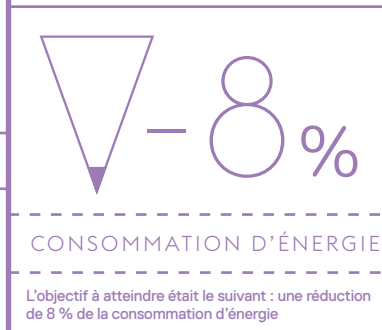
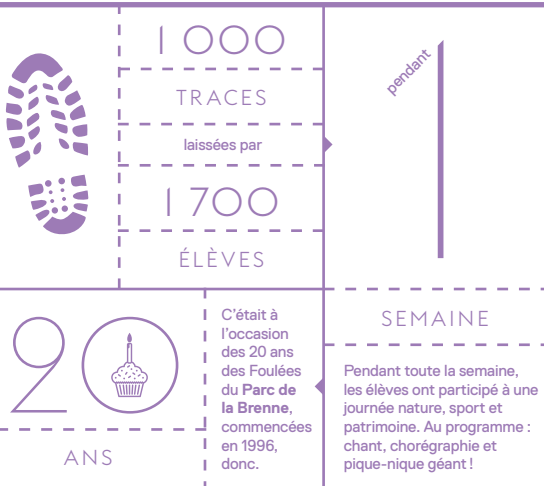
[chiros.baronnies-provencales.fr](http://chiros.baronnies-provencales.fr)

Les chiroptères (ou chauves-souris) sont souvent victimes de préjugés. Pour changer leur réputation auprès du public, le Parc des Baronnies provençales met en ligne un site avec de nombreuses informations sur leur mode de vie, leur habitat, leur utilité dans l'écosystème et la façon dont on peut les protéger.

## tableau de bord

### LA PÉDAGOGIE AU RENDEZ-VOUS

— Que ce soit pour la réduction de la consommation énergétique des familles ou pour la valorisation de la nature et du patrimoine, les parcs Caps et Marais d'Opale et de la Brenne ont fait le plein d'activités.





L'Estéron, une rivière sauvage sous les étoiles.

© Florent Dubreuil



Inauguration de l'exposition « Villages de l'Estéron sous les étoiles » - Chapelle Sainte-Pétronille La Roque-en-Provence

© Florent Dubreuil

— Préalpes d'Azur

## Nos nuits sont plus belles que vos jours

### \_ POURQUOI RECONQUÉRIR UN CIEL ÉTOILÉ ET COMMENT FAIRE ?

L'éclairage public empêche de voir les étoiles. Il forme un halo lumineux que l'on observe fort bien quand on approche d'une ville la nuit. Cet

excès d'éclairage perturbe la biodiversité nocturne, comme certains papillons, les chauves-souris, les chouettes, sans parler des oiseaux migrateurs qui s'en trouvent quelquefois déboissolés... L'éclairage public est aussi coûteux en énergie et en argent public pour les communes – alors qu'entre 1 heure et 6 heures du matin, son utilité est en fait limitée.

C'est d'ailleurs en janvier 2015, dans le cadre d'un appel à projets pour la transition énergétique, lancé et financé par l'ADEME et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, que le Parc naturel régional des Préalpes d'Azur a décidé de mener campagne pour la reconquête des ciels étoilés.

### PROJET



#### \_ Objectif :

Diminuer la pollution lumineuse de nuit

\_ À l'action : depuis 2015

\_ Résultats : Bientôt 1/3 des communes du Parc éteindront leur éclairage public la nuit.

### AU TOUT DÉBUT, TROIS COMMUNES SE SONT DITES INTÉRESSÉES.

Elles étaient motivées par les économies escomptées, mais aussi par leur responsabilité vis-à-vis de l'environnement. Aux chargés de mission du Parc, une élue a déclaré : « Ça me posait vraiment problème de voir que nos lampadaires éclairaient la nuit pour rien. »

À l'été 2015, le Parc a commencé par une soirée d'échanges avec les habitants dans les trois communes volontaires. La participation fut encourageante.

**DES PHOTOGRAPHIES TOUS FEUX ÉTEINTS, LES NUITS DE PLEINE LUNE.** Pour passer à la vitesse supérieure, ils ont ensuite profité de l'organisation du « Jour de la nuit », une opération nationale de lutte contre les pollutions lumineuses qui se déroule en octobre, pour emmener les élus et les habitants sur un site exceptionnel en plein cœur du Parc : l'observatoire astronomique de la Côte d'Azur, sur le plateau de Calern.

Le programme était riche et divers, fait d'observations du ciel avec les spécialistes du lieu, de randonnée sur la faune nocturne, d'un spectacle de contes et d'un photographe qui réalise des clichés de paysages étranges, sans flash, les nuits de pleine lune.

*“ Il ne s'agit pas seulement de poésie. ”*

Au vu du succès rencontré par l'événement, le Parc a décidé d'en provoquer d'autres. En février 2016, il a organisé une autre randonnée nocturne. En avril, il a missionné le photographe pour réaliser des clichés de nuit de 12 villages de la vallée de l'Estéron, volontaires pour éteindre l'éclairage public. Objectif : découvrir à quoi ils ressemblent vraiment la nuit. Mi-avril, les photos ont été exposées au cours d'une soirée « Rendez-vous du Parc ». Et désormais, le Parc a décidé d'organiser un événement sur le sujet chaque mois de cette année 2016, de juillet à décembre.

**ELLES N'ÉTEINDRONT PLUS LES ÉTOILES.** Les résultats sont là : il ne s'agit pas – seulement – de poésie. Sur les 45 communes du Parc, 11 ont décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit, dont 5 récemment. Quatre autres se posent la question. C'est bientôt un tiers des communes du territoire qui n'éteindront plus les étoiles le soir. Et quand une réunion publique s'organise sur le sujet, il n'est pas rare d'y voir une bonne centaine d'habitants.

Le Parc a accompagné trois communes pour participer au Concours des villes et villages étoilés, organisé par l'Association nationale de protection du ciel et de l'environnement nocturne (ANPCEN), dont la Fédération des Parcs est partenaire. Deux villages ont été primés dont Spéracèdes, qui a obtenu 4 étoiles.

Au total, les trois premières communes qui ont décidé d'éteindre leur éclairage public ont économisé, au cours de la première année, 300 MWh d'électricité, soit environ 25 000 euros. Et cela motive les communes environnantes! ■



© Florent Dubruel

L'observatoire de la Côte d'Azur, plateau de Calern sous les étoiles.



**Allez plus loin...**

En participant, le 8 octobre, au Jour de la nuit ([www.jourdelanuit.fr](http://www.jourdelanuit.fr))



**ET AILLEURS**

**— LE NOMBRE DES COMMUNES QUI ÉTEignent LA NUIT AUGMENTE PARTOUT**

Le parc des Préalpes d'Azur a proposé aux six autres Parcs de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur de travailler sur le sujet. Un guide commun de bonnes pratiques, destiné aux élus et au grand public, est en cours de publication. Dans le parc des Pyrénées ariégeoises, dix communes participent au Jour de la nuit de l'ANPCEN, trois éteignent tous les jours depuis deux ans et sont lauréates du Concours des villes et

villages étoilés. Par ailleurs, une collaboration commence avec le parc national des Pyrénées sur un projet de cartographie de la pollution lumineuse, qui va permettre de la croiser avec les cartes des trames vertes et bleues. Ainsi le Parc pourra faire des recommandations pour reconstituer la « trame sombre ». Plusieurs élus qui ont participé en 1999 à la création du parc du Gâtinais français étaient sensibilisés

à la pollution lumineuse, en particulier dans le département de l'Essonne. Plusieurs communes, déjà, éteignaient leurs lampadaires la moitié ou la totalité de la nuit. Depuis 2012, le Parc peut subventionner les communes qui décident de faire de même. Certaines, maintenant, n'allument plus du tout leur éclairage public en été. De plus, le Parc a passé une convention avec l'ANPCEN en février 2015

qui lui permet de profiter de son expertise, de communiquer davantage auprès de la population. Toutes ces actions de longue date ont provoqué un effet domino. 54 communes du Parc sur 69 éteignent maintenant la nuit. Les 15 restantes sont presque marginalisées ! D'autres Parcs, comme les **Causses du Quercy**, sont désormais des références en la matière.





GRAND ANGLIS

# Agriculture : les Parcs s'engagent

L'agriculture fait partie intégrante des territoires des Parcs. Ces derniers mettent donc tout en œuvre pour promouvoir au quotidien une agriculture à dimension humaine, créatrice de valeur ajoutée et soucieuse de la préservation de la nature comme des savoir-faire locaux.

**3** raisons  
de lire  
ce dossier

1

#### UN SOCLE IDENTITAIRE

L'agriculture est un des  
socles économiques  
et identitaires des  
territoires ruraux.

2

#### DES TENDANCES INQUIÉTANTES

Les agriculteurs rencontrent  
de grandes difficultés dans  
la pratique de leur métier

3

#### DE BELLES DYNAMIQUES

Les Parcs accompagnent  
les exploitants vers  
une agriculture  
écologique de qualité

# L'agriculture, ÉCONOMIE actrice première de nos territoires

**Les Parcs, territoires d'excellence rurale, font en sorte que les agriculteurs vivent mieux de leur métier, intègrent l'agroécologie dans leurs systèmes, valorisent davantage les ressources locales et prennent en compte les enjeux du territoire.**

**S**ans agriculture, il n'y aurait pas de territoires ruraux, donc pas de Parcs non plus. Les agriculteurs constituent la base de l'économie du territoire et le socle de son identité. Les 51 Parcs comptent au total 58 000 exploitations, soit 11 % des exploitations françaises qui agissent directement sur l'alimentation, la santé, le paysage, le foncier, l'aménagement du territoire, le tourisme, l'énergie, le climat... Autant dire que pour les Parcs, l'agriculture est une préoccupation importante et quotidienne. Or cette agriculture connaît globalement des difficultés et des tendances inquiétantes : beaucoup d'exploitants partent à la retraite et peinent à trouver un successeur, certains connaissent des difficultés économiques liées au marché mondial ; des productions s'industrialisent et des terres agricoles continuent à disparaître sous le bitume et les pavillons. Le nombre d'agriculteurs ne cesse donc de diminuer, le revenu de certains aussi. Pourtant, de belles dynamiques apparaissent.

## **QUELLE AGRICULTURE VOULONS-NOUS ?**

Les valeurs que portent les Parcs les conduisent naturellement à promouvoir une agriculture à dimension humaine, à la fois créatrice de valeur ajoutée et d'emploi, soucieuse de la préservation des savoir-faire locaux, des ressources naturelles, de la biodiversité et de notre santé de consommateur. On retrouve ces exigences dans la notion récente d'« agroécologie ».



Pour les Parcs, l'agriculture est une préoccupation quotidienne.

L'agroécologie est une façon de concevoir des systèmes de production agricoles qui s'appuient sur les écosystèmes. Il s'agit d'utiliser au maximum la nature comme facteur de production en maintenant ses capacités de renouvellement.

Elle implique le recours à des techniques qui considèrent l'exploitation agricole dans son ensemble. C'est grâce à cette approche systémique que les résultats techniques et économiques peuvent être maintenus ou développés tout en améliorant les performances environnementales.

L'agroécologie réintroduit de la diversité dans les systèmes de production agricole et le rôle de la biodiversité comme facteur de production est renforcé, voire restauré. L'évolution des exploitations vers un système de production agroécologique est raisonnée au cas par cas, en



© PNR Forêt d'Orient Pierre Garraud



## DANS LES PARCS

58 000  
EXPLOITATIONS

11 %  
DES  
EXPLOITATIONS  
FRANÇAISES

7 %  
DE SURFACE  
AGRICOLE EN BIO

13 %  
DE DIVERSIFICATION

20 %  
DE VENTES EN  
CIRCUITS COURTS

fonction notamment du territoire et des objectifs de l'exploitant en matière de qualité de vie.

Dans ce contexte, le rôle des Parcs est d'accompagner les exploitants de leur territoire dans leur évolution vers cette agriculture écologique de qualité, rémunératrice et respectueuse de l'environnement. Cela passe par le développement de systèmes alimentaires territoriaux, de marques et de labels qui créent de la valeur ajoutée, par la protection des surfaces agricoles et le souci partagé de la biodiversité.

## DÉVELOPPER DES SYSTÈMES ALIMENTAIRES TERRITORIALISÉS

L'ancrage territorial de l'alimentation est une question importante dont le réseau des Parcs veut s'emparer davantage. Il s'agit d'aider les producteurs à mieux valoriser leurs produits

localement et sur les marchés extérieurs, d'aider les habitants à se réapproprier leur nourriture, de savoir comment elle est produite et de s'approvisionner localement.

C'est ainsi que le Parc du Luberon développe les repas à base de produits locaux dans les cantines de 29 communes du territoire et qu'il valorise ces produits sur un site Internet dédié<sup>1</sup>.

Autour de Grenoble-Alpes Métropole, les Parcs de Chartreuse et du Vercors ont décidé de participer au chantier qui vise à mettre en synergie les projets agricoles et alimentaires de huit territoires différents. Après un diagnostic participatif mené avec tous les acteurs concernés (agriculteurs, chambres consulaires, syndicats agricoles, etc.), ils s'engagent aujourd'hui à favoriser la préservation et la transmission du foncier agricole et de l'emploi en agriculture ; ils s'engagent aussi à augmenter la part des productions locales dans les assiettes.

## DÉVELOPPER LES MARQUES, LABELS ET SIGNES OFFICIELS DE QUALITÉ

C'est une manière de reconnaître le savoir-faire des producteurs locaux et d'apporter de la valeur ajoutée à leurs produits. La marque Valeurs parc naturel régional est elle-même parfois une première étape vers d'autres démarches de qualité. Mais les Parcs favorisent aussi le développement des labels Agriculture biologique, Appellation d'origine protégée ou Indication géographique protégée. Ils profitent de ces labels pour développer des filières de production. Locales, évidemment.

Dans les Caps et Marais d'Opale, quelques cultivateurs de la carotte de Tilques ont décidé de regrouper tous les producteurs de ce produit bien particulier dans une association qui va lancer les démarches d'obtention d'une IGP avec l'aide du Parc. Cette démarche fait suite à un marquage « Valeurs Parc naturel régional ».

## PRÉSERVER LES TERRES AGRICOLES, FACILITER LES INSTALLATIONS

Dans ce domaine, il s'agit de lutter contre l'utilisation des terres agricoles pour la construction de zones pavillonnaires. Il s'agit aussi de réhabiliter les parcelles abandonnées ou les friches. Les éleveurs qui prennent leur retraite ont du mal à trouver repreneur, mais les ma-

raîchers bio qui veulent s'installer en périurbain ont beaucoup de mal à trouver des terres cultivables à des prix raisonnables... Paradoxe apparent. En réponse à ces difficultés, les Parcs aident les projets d'installation. Ils inscrivent la préservation du foncier agricole dans leurs chartes et dans les documents d'urbanisme. La charte du Parc du Pilat a décidé de maintenir d'ici à 2025 100 % de la surface agricole utile de 2011 ! Les Parcs créent également des zones agricoles protégées, des périmètres de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN), comme dans les Caps et Marais d'Opale ou le Pilat. Ils travaillent aussi avec les collectivités pour remettre des friches dans le circuit. Cela se fait dans le Haut-Jura, en Millevaches en Limousin, dans le Luberon...

## UNE AGRICULTURE QUI ENRICHIT L'ENVIRONNEMENT

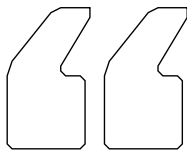
Les Parcs sont persuadés qu'une agriculture qui s'appuie sur les atouts environnementaux, qui valorise et préserve les ressources naturelles a plus d'avenir que l'agrobusiness. Toute la difficulté est de convaincre qu'il faut aujourd'hui cultiver pour les générations futures et valoriser le « plus » environnemental. L'Avesnois s'est engagé sur 30 % de la surface en bio et va y arriver par une action de concertation permanente avec tous les partenaires. En sept ans, la surface bio a progressé de 1 à 6 % et 23 nouvelles fermes sont passées en bio depuis le début de l'année. Le Vercors encourage la préservation de races locales bovines comme la villarde, la poule grise du Vercors ou le cheval de Barraquand. Dans les Alpes, le programme Life fournit aux acteurs du monde agricole des formations gratuites sur les « agrosystèmes des Alpilles » qui permettent de faire le lien entre pratiques agricoles et biodiversité. ■

1. <http://luberon.dansvotreassiette.org>

 Plus d'infos sur :  
[www.parc-naturels-regionaux.fr/rubrique-agriculture](http://www.parc-naturels-regionaux.fr/rubrique-agriculture)



**Brigitte Bienassis,**  
mairie de Saint-Pierre-d'Entremont en Savoie, vice-présidente à l'agriculture et à l'alimentation du Parc de Chartreuse.

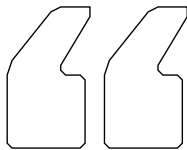


*Entre Grenoble, Chambéry et Voiron, le massif de Chartreuse est très fréquenté toute l'année par des urbains friands d'une alimentation de qualité. Pour le Parc naturel régional, il est donc essentiel d'aider les agriculteurs à surmonter les difficultés auxquelles ils sont confrontés quotidiennement. Nous les aidons à valoriser leurs produits et à améliorer leurs outils de production, notamment en "pistant" les subventions*

*possibles. Nous travaillons sur la filière "lait" avec l'université de Grenoble pour assurer sa pérennité tant en filière courte qu'en filière longue. Nous portons le projet agro-environnemental et climatique de Chartreuse qui attribue des aides directes aux agriculteurs qui s'engagent dans des pratiques respectueuses de l'environnement. Nous travaillons aussi à la reconnaissance du métier d'agriculteur et à l'amélioration de leurs conditions de vie et de travail. Les plus grosses difficultés viennent du foncier. C'est un enjeu énorme et fondamental pour installer de nouveaux agriculteurs et on s'y casse souvent les dents. Nous avons aidé à la création d'un groupement foncier agricole GFA qui permet d'acquérir des terres agricoles à des prix raisonnables et de les louer à des agriculteurs avec des baux agricoles de longue durée. »*



**Bernard Moreau,**  
éleveur, élu à la chambre d'agriculture, membre de la commission agriculture du Parc du Morvan



*Je suis élu à la chambre d'agriculture de Saône-et-Loire et en tant que membre de la commission agriculture du Parc du Morvan, j'ai participé à l'animation des mesures agroalimentaires et climatiques sur le territoire. Malheureusement, parmi les agriculteurs qui se sont engagés de bonne foi dans cette démarche, certains ne toucheront vraisemblablement rien. Les fonds attribués au*

*2<sup>e</sup> pilier de la PAC ne sont pas suffisants en Bourgogne. Les agriculteurs concernés ne sont pas pour autant informés ! Cette aventure m'a convaincu que les systèmes d'exploitation doivent s'adapter aux différents aléas. Pour ma propre exploitation, j'ai changé mon fusil d'épaule. J'avais trois salariés, un gros cheptel et beaucoup d'argent transitait sur mes comptes. Mais au bout de l'année, il ne restait pas grand-chose. Plus on veut produire et plus on devient fragile, car les dépenses liées à la mécanisation et aux bâtiments augmentent sans cesse. Je me suis dit que cela ne pouvait pas durer. J'ai donc réduit toutes les charges de l'exploitation. Maintenant, je ne prends que ce que la nature me donne ! Ma production a diminué et mes revenus ont augmenté... »*



Valorisation des produits locaux dans les cantines scolaires, ici dans le Parc du Luberon.



Unité de méthanisation, source de diversification agricole et outil de transition énergétique.

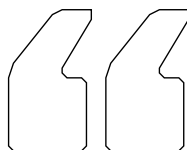


© PNR Haut-Languedoc



© PNR Haut-Languedoc

**Philippe Jouglà**, producteur de lait de brebis à Anglès, dans le Haut-Languedoc. A inauguré en juillet 2016 une unité de méthanisation.

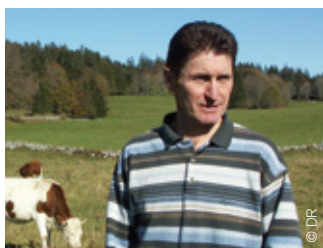


*Je suis en GAEC avec ma sœur et mon beau-frère et nous exploitons ensemble une bergerie qui produit du lait pour le roquefort. Notre question était de savoir comment progresser, sachant que nous ne pouvons pas nous diversifier puisque tout notre lait part vers les fromageries. Or le Parc du Haut-Languedoc avait lancé une réflexion sur la méthanisation dans le but de construire un réseau de chaleur. Nous nous*

*sommes dit que si nous nous y mettions à plusieurs, nous aurions assez de déjections animales pour faire tourner au moins un moteur. Le Parc a financé la première étude de faisabilité. Après les démarches administratives nécessaires, nous avons choisi le bureau d'études et le constructeur. En AG de coopérative, nous avons mis le projet sur la table, en disant que ceux qui étaient intéressés nous contactent. Trois voisins sont entrés dans le projet en 2011-2012 : un éleveur de brebis, un producteur de canard gras hors-sol et un troisième éleveur qui réfléchissait déjà à la façon de valoriser son fumier. L'unité, d'un coût total de 100 000 €, fonctionne depuis juillet 2016. Nous avons chacun apporté 10 % d'autofinancement, l'ADEME a subventionné 30 % de la dépense et les 60 % restant ont été empruntés au Crédit Agricole. »*

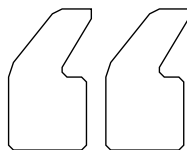


© PNR Luberon



© DR

**Denis Michaud**, agriculteur-enseignant, élu à Reculfoz, petit village dans le Doubs, délégué au parc du Haut-Jura et membre de sa commission agriculture.



*Longtemps double actif – agriculteur et enseignant – j'ai cédé la ferme familiale à mon fils il y a quelques années pour me consacrer à l'enseignement en lycée agricole. Mon fils est donc désormais le chef de l'exploitation de production de lait pour le comté. Mais je l'aide encore un peu. Cette semaine, nous avons reçu des journalistes américains. Quand nous les avons emmenés dans les prairies, ils n'en revenaient pas de la qualité du paysage, et ils ont*

*compris d'un coup pourquoi notre fromage a une telle réputation. Pour nous, c'est une grande fierté et c'est le Parc qui a su le mettre en valeur. Notre richesse, c'est ce paysage, ces prairies, tout ce qui concourt à donner sa qualité et sa personnalité au lait et au fromage. C'est ce que le Parc a souhaité mettre en avant en 2008, lorsqu'avec celui du Massif des Bauges, il a créé le concours des prairies fleuries. Mais ce concours donne aux agriculteurs d'ici une reconnaissance sociale que ne procure pas le rendement à tout prix. Finalement, le Parc nous a permis de nous reconnaître dans ces valeurs qu'aujourd'hui nous voulons porter. Ces valeurs-là, je les enseigne à mes élèves de BTS agricole. Je leur dis que nous nous devons d'être exemplaires. »*



Photos ci-contre et page suivante : © Pascal Xicluna/min.agri.fr

## Bertrand Hervieu

# « Ruralité et agriculture au cœur d'un tournant sociétal majeur »

**Vice-président depuis 2012 du Conseil général de l'alimentation de l'agriculture et des espaces ruraux au ministère de l'Agriculture, Bertrand Hervieu estime que notre modèle de développement a atteint ses limites et qu'il est urgent d'inventer un autre modèle de développement agricole. Il pense que les Parcs peuvent aider les agriculteurs à mieux vivre les mutations en cours.**

### **Où vont l'agriculture et les territoires ruraux, quels sont les grands enjeux auxquels ils sont confrontés ?**

**Bertrand Hervieu :** Ce sont deux questions très différentes l'une de l'autre. Je reviendrai sur la question des territoires ruraux. Sur l'avenir de l'agriculture, un débat très difficile s'est amorcé en profondeur. Depuis vingt ou vingt-cinq ans, on s'interroge sur le modèle d'agriculture qui a été développé après la Seconde Guerre mondiale, modèle auquel il est difficile de s'arracher parce qu'il a été extrêmement profitable et productif. Nous avons abandonné ce modèle car il est arrivé au bout de ce qu'il pouvait offrir et que les effets non désirés le remettent profondément en cause. Le nombre de crises traversées depuis maintenant vingt ans, à commencer par la plus emblématique, celle de l'ESB, mais aussi celle de l'eau, des sols, de la baisse de la biodiversité et

de la stagnation des rendements, tout cela devient impossible à tenir. Le problème, pas seulement en agriculture, mais dans d'autres secteurs de l'économie et qui interroge très profondément notre modèle de développement, c'est que nous stagnons ! Ce modèle était pensé et construit sur une trajectoire de progrès, de développement, d'augmentation dont on ne voyait pas le terme parce que pendant trente ans, on gagnait un quintal à l'hectare par an, par exemple. Aujourd'hui, notre société est désarçonnée à l'idée que ceci puisse s'arrêter. Nous pensions que l'augmentation des volumes correspondait à une augmentation de la richesse et nous comprenons aujourd'hui que la richesse créée par un système de production ne se mesure pas seulement en volume. Cela explique pourquoi le discours politique sur l'agriculture évolue depuis une vingtaine d'années, à l'échelle

européenne comme à l'échelle française avec le vote d'un certain nombre de dispositifs législatifs qui cherchent à opérer des changements profonds, à rallier l'opinion autour de ces questions. C'est le cas de la loi Le Foll de 2014, qui développe une orientation autour de l'agroécologie. Elle est assortie d'un outil collectif, le groupement d'intérêt économique et écologique (GIEE) parce que personne ne peut entrer dans ces mutations seul.



*“Le regain démographique des campagnes françaises n'est pas une renaissance, c'est une réinvention rurale.”*

### Avez-vous fait un bilan de la mise en place des GIEE ?

**B. H. :** C'est un bilan très positif et même enthousiasmant, à ceci près que cette évaluation porte sur la première génération de GIEE suite à un appel à projets très fortement soutenu, y compris financièrement. Mais nous savons au moins que si l'on aide les agriculteurs, ce dispositif est un outil très intéressant de réorientation de la production. La preuve en est faite : on constate que des exploitations agricoles qui se trouvaient en difficulté, si elles diminuent leurs charges liées aux intrants, leurs volumes de production diminuent un peu mais, finalement, leur revenu augmente. Surtout, on constate une vraie convergence entre cette orientation et les attentes des consommateurs, des collectivités et des habitants. Ce projet est donc aussi convergent avec l'intuition et les pratiques qui sont développées dans les Parcs.

### Sur la deuxième grande question de la ruralité, quelles mutations constatez-vous ?

**B. H. :** Ce qui est frappant, dans la période actuelle, c'est que l'exode rural a cessé. Nous assistons à la fin d'un cycle qui a commencé autour des années 1860, au moment où les maxima de population rurale ont été atteints en France. C'est important à souligner, ce regain démographique des campagnes françaises n'est pas une renaissance, c'est une réinvention rurale. La matrice civilisationnelle est très différente de celle des campagnes françaises de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, car aujourd'hui, c'est la fonction résidentielle qui l'emporte sur toutes les autres. Ce qui signifie un autre regard sur cet espace rural. Pour la première fois depuis dix siècles, les campagnes cessent d'être regardées comme le lieu d'une production de richesse matérielle, mais plutôt comme des espaces symboliques, des cadres de vie. Or cette fonction résidentielle porte de nouvelles exigences, non pas de production mais de services divers assortis d'une très grande mobilité.

### Quel rôle les Parcs ont-ils joué, de votre point de vue, dans cette évolution et comment ce rôle peut-il évoluer ?

**B. H. :** Je crois que les Parcs ont anticipé cette évolution avec l'intuition très forte que c'est un atout d'avenir et pas seulement une marque du passé. Si les campagnes sont devenues aussi attractives du point de vue du

mode de vie, on peut penser que les Parcs ont participé à ce changement de regard qui s'est opéré sur les campagnes françaises en ce début de XXI<sup>e</sup> siècle ; que ce regard positif porté sur ces espaces, sur leur patrimoine, sur leur nature, sur leurs activités, a contribué à changer le regard des Français sur la campagne. Dans l'avenir, je pense que les Parcs peuvent jouer un rôle de catalyseur dans la mobilisation des agriculteurs pour imaginer d'autres modes de production et pour les construire collectivement. Les Parcs sont des espaces de projet, de coopération entre agriculteurs, entre agriculteurs et collectivités. C'est très important.

### Comment les agriculteurs eux-mêmes vivent-ils ces évolutions de leur métier et de l'espace rural ?

**B. H. :** Ils vivent une grande tension. Ils cultivent la majorité du territoire, mais ils sont devenus une minorité parmi d'autres. C'est une sorte d'amère victoire, au fond, qui construit ce qu'on appelle le « malaise paysan ». Ils ont fait comme tout le monde voulait qu'ils fassent à un moment de l'histoire, et ça a conduit à les mettre en minorité, pire, en accusation ! C'est très dur pour eux. Là aussi je pense que les Parcs ont un rôle à jouer. On ne peut pas accepter qu'on se lance comme ça des anathèmes sur les territoires ; il faut que les gens se parlent et se comprennent.

### Le fonctionnement social des campagnes a-t-il aussi évolué ?

**B. H. :** Oui, parce qu'il y a aussi des tensions entre les populations de souche et les populations très mobiles, qui habitent là deux-trois ans et qui repartent. Les Parcs ont évolué, mais, à l'origine, ils tenaient principalement un discours sur les racines, le patrimoine, etc. Il est très important de comprendre cette dimension de mobilité qui est, je crois, un trait culturel et un mode de vie absolument déterminants dans nos sociétés contemporaines et que les Parcs ont un avenir s'ils l'intègrent davantage dans leur vision. C'est en tous cas une donnée qu'il s'agit de s'approprier pour la maîtriser, pour en éviter les excès. Il ne faut pas oublier que les sociétés rurales étaient des sociétés très fermées, des sociétés de solidarité, certes, mais aussi des sociétés d'oppression, de surveillance. Si l'on n'accueille pas cette mobilité aussi comme une libération, on se trompe de siècle. ■

## BIO EXPRESS

**1948**

Naissance à La Houssaye dans l'Eure

**1978**

Chargé de recherche au CNRS

**Entre 1981 et 1999**

Cabinets ministériels de Henri Nallet, Édith Cresson à Matignon, Louis Le Pensec, Jean Glavany

**1982**

Arrive au ministère de l'Agriculture comme sous-directeur de la recherche

**1987-1997**

Cevipof Directeur de recherche

**1999**

Président de l'INRA



**À lire :**  
*Sociologie des mondes agricoles*, Bertrand Hervieu, Armand Colin, 2013 (dernier ouvrage paru)



# Faire évoluer les systèmes alimentaires locaux

Travailler sur une alimentation plus durable, c'est toucher à tout ce qui fait la vie d'un territoire, de l'intimité vitale de chaque habitant jusqu'aux circuits économiques et au système de santé et d'éducation au territoire. Deux Parcs ont beaucoup investi dans l'expérimentation sur ce thème, le Vercors et Scarpe-Escout, avec l'aide de tous les partenaires concernés et la participation active de la population.

Quelle offre alimentaire et quel système économique voulons-nous dans nos territoires ? Comment contribuer à plus de bien-être et à une meilleure santé ? Comment réduire notre empreinte sur l'environnement ? Comment réduire le gaspillage alimentaire ? Autant de questions dont les territoires engagés dans le développement durable doivent se saisir. L'alimentation étant une des bases vitales de l'individu, travailler sur le sujet oblige à traverser toutes les autres.

Beaucoup de Parcs naturels régionaux travaillent sur la production agricole et sa qualité, sur les circuits courts. Le Parc naturel régional Scarpe-Escout et celui du Vercors ont décidé de prendre les moyens de conduire une véritable politique alimentaire territoriale. En Scarpe-Escout, on a imaginé un projet collectif pour faire évoluer le système alimentaire local, « Nos P'tites Fabriques d'ici » (voir l'encadré ci-contre). Le Parc bénéficie également de la réflexion de Danielle Pautrel (voir notre entretien page suivante). Elle écoute ce que lui racontent les techniciens du Parc et les questionne sur ce qui s'est passé. Elle aide le Parc à tenir bon dans son



— SCARPE-ESCAUT

## Impliquer tous les partenaires et tous les habitants

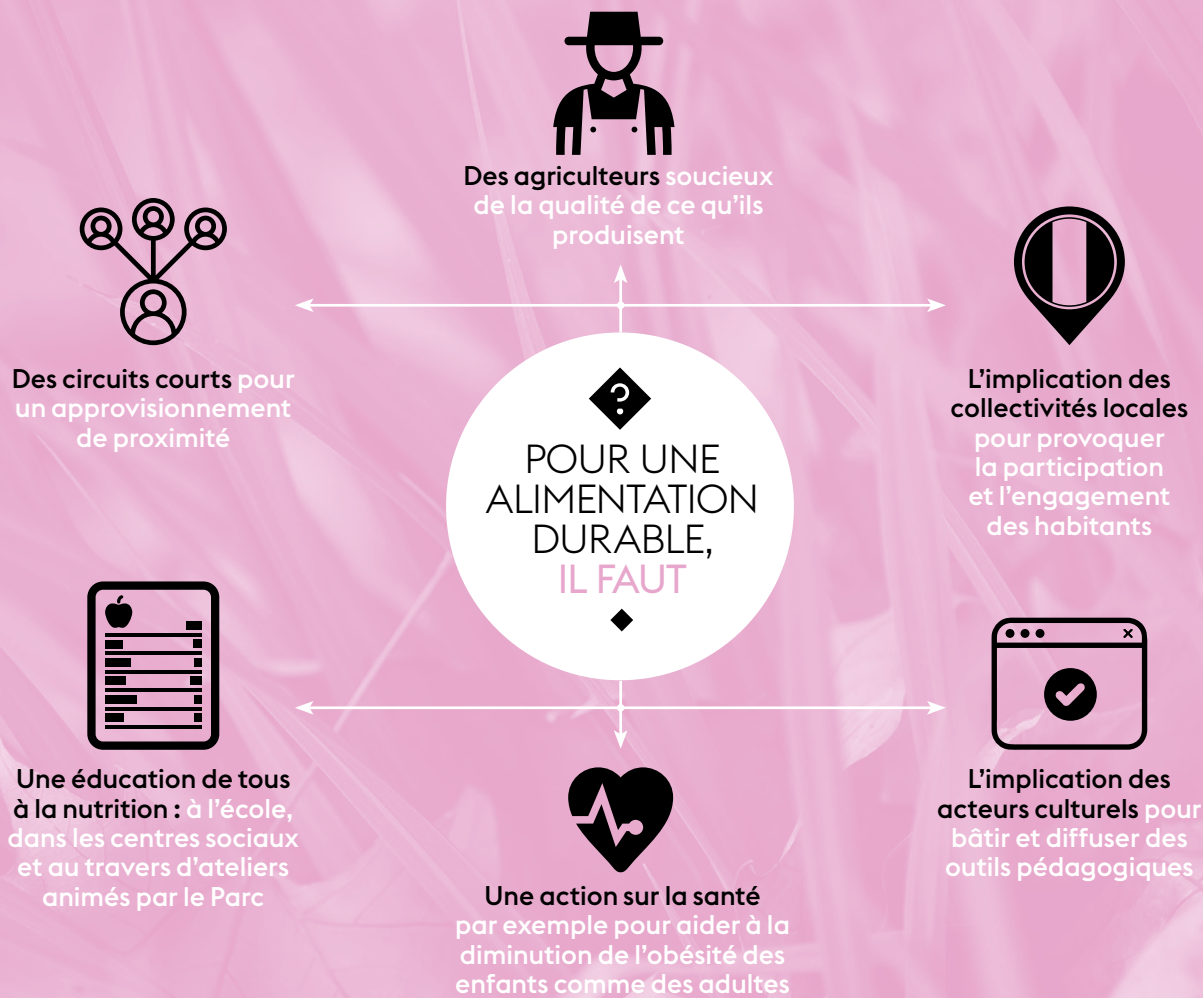
Le projet « Nos P'tites Fabriques d'ici », que le Parc Scarpe-Escout a créé en 2014, porte depuis 2015 sur l'alimentation durable. Pour cette opération, sept groupes d'habitants ont été mobilisés. Tous ont participé à des séances de réflexion collective sur une alimentation accessible à tous, des circuits courts, une alimentation de proximité, la lutte contre le gaspillage alimentaire, manger et bouger pour une meilleure santé, ou encore les liens entre eau et santé. L'action se poursuit en 2016 et se poursuivra en 2017, avec les participants au comité de pilotage du projet constitué d'agriculteurs, de collectivités territoriales, d'artisans, de transformateurs et de distributeurs, de professionnels de santé, d'associations régionales, etc.

projet de changement. Sur la question du gaspillage alimentaire, pour prendre un exemple concret, elle insiste pour qu'on n'oublie pas la finalité de l'action, c'est-à-dire celui qui mange. Dans un milieu populaire, un maraîcher bio qui vend, sans explication, des légumes « oubliés » dont les gens ne savent pas quoi faire provoque du gaspillage avec les meilleures intentions du monde.

## LA QUALITÉ POUR TOUS, UN ENJEU DE SANTÉ PUBLIQUE

Le Parc du Vercors est parti du double constat que l'alimentation durable constitue un levier de développement pour les territoires et que garantir une alimentation de qualité pour tous est un enjeu majeur de santé publique reconnu par tous. Il est un des rares Parcs à salarier une chargée de mission dédiée à l'alimentation qui cherche à rendre accessible à tous une alimentation composée de produits frais, sains, de qualité et de saison. Elle éveille aux goûts, aux odeurs, aux couleurs et aux textures ; elle favorise les produits issus de l'agriculture biologique, encourage les circuits courts et l'économie locale, elle anime avec les habitants des ateliers dédiés à l'alimentation... ■





### 3 questions à

**DANIELLE PAUTREL, INGÉNIEURE DE PROJET EN ALIMENTATION DURABLE**  
© PNR Scarpe-Escout

— **Qu'est-ce qui vous a amenée à travailler sur la question de l'alimentation ?** J'ai moi-même une relation sereine, plaisante, apaisée avec l'alimentation. Et j'ai envie de partager ce goût pour une alimentation que je veux durable, désirable, délicieuse et attentive avec laquelle on retrouve le plaisir.

— **Quel parcours avez-vous suivi pour en faire un métier ?** J'ai travaillé dans le tourisme, j'ai dirigé un centre

d'animation, un écomusée et j'ai créé une association, Les Sens du goût, qui valorise les « initiatives pour une approche globale de l'alimentation et des mangeurs ». Plus tard, j'ai créé des clubs du goût pour une formation à l'éducation sensorielle, j'ai fait des interventions pédagogiques sur l'alimentation et j'ai aussi passé un master 2 en sciences sociales sur l'alimentation. Je travaille – en coulisses – pour le Parc naturel régional Scarpe-Escout depuis 2015.

— **Pourquoi dites-vous que vous travaillez en coulisses pour le Parc ?** J'aide l'équipe du Parc à réfléchir de manière transversale à la question, à coordonner les projets et nous imaginons ensemble les moyens à mettre en place pour, à la fois, faire évoluer le système alimentaire local et aider les habitants à se connecter à l'autre et au territoire. Car tout se tient.

## MARQUE



# Une nouvelle marque au service de nos valeurs

### 1 Pourquoi une marque ?

— Il s'agit avant tout de reconnaître que des entreprises du territoire s'engagent aux côtés des Parcs naturels régionaux sur les valeurs qui les fondent : la solidarité, le bien-être des habitants salariés et consommateurs, la préservation de l'environnement, des ressources naturelles et culturelles propres à chaque territoire.

### 2 Qu'apporte la marque aux producteurs ?

— La marque confère aux produits et aux services du territoire une véritable valeur ajoutée en termes d'image. Car les bénéficiaires (entrepreneurs individuels, sociétés ou coopératives) s'affichent comme des acteurs économiques responsables de leur propre écosystème, engagés pour le développement durable de leur territoire. Ils intègrent un réseau régional et national dans une démarche de progrès. Ils bénéficient du conseil et de l'accompagnement technique des équipes des Parcs et de leurs partenaires.

### 3 Qu'apporte la marque aux consommateurs ?

— La marque garantit au consommateur que les produits et services sont fabriqués conformément aux valeurs des Parcs : ils portent l'identité, le caractère du territoire ; ce sont des produits ou services de proximité ; ils sont porteurs de sens, d'humanité et valorisent les savoir-faire locaux ; ils ont été fabriqués sans épuiser leur environnement.



© Carrel Muller / Vianney Arsène Bureau

## Les clés du succès

### — L'unification :

Jusqu'à présent, chaque Parc déclinait sa marque. Valeurs Parc naturel régional est une marque unique, nationale, collective et déclinable pour chaque Parc. Et donc plus forte au niveau national.

### — L'expérience :

En vingt ans d'existence, la marque a distingué 266 types de produits et services, dont 126 produits agricoles ou agroalimentaires,

soit une offre de plus de 2 000 produits... Trois études auprès des consommateurs confirment son attractivité.

### — La communication :

La Fédération des Parcs a créé une rubrique « consommer Parc » sur son site Internet qui intègre les bénéficiaires « Valeurs Parc naturel régional ». Elle a aussi mené une campagne sur Facebook orientée « tourisme » visitée près de 800 000 fois

dès les 15 premiers jours. D'où une bonne visibilité.

### — La simplicité :

Contractualisation et contrôle sont opérés entre chaque Parc et ses bénéficiaires, mais accompagnés et validés à l'échelle nationale. Par ailleurs, la Fédération a conduit un chantier de simplification des procédures, a clarifié la répartition des tâches et conçu un programme de formation pour les chargés de mission des Parcs.

# Une nouvelle loi sur la biodiversité



© Carole Muller / Vainney Arsène Bureau

## Pourquoi ?

Le texte de loi fondateur sur la protection de la nature datait de 1976, soit quarante ans ! Or, malgré l'Année internationale de la biodiversité, celle-ci régresse encore mondialement ou stagne dans le meilleur des cas. Il devenait urgent que la politique de conservation de la biodiversité évolue. La Fédération des Parcs a participé à la rédaction de ce texte de loi « pour la reconquête de la biodiversité, de la nature et des paysages » définitivement voté en juillet. Elle a porté une dizaine d'amendements.

### Ce que les Parcs n'ont pas manqué de suggérer.

— La Fédération a introduit des éléments issus de la réflexion sur l'avenir des Parcs et d'autres éléments de simplification de la procédure. Plusieurs articles du texte (articles 48 à 54) concernent explicitement les Parcs naturels régionaux et renforcent leur rôle. Ce texte introduit des concepts nouveaux pour les Parcs d'« objectifs de qualité paysagère » et de « partenaires privilégiés ». Il inscrit le rôle de la Fédération dans un article spécifique. Il renforce le poids des chartes en matière d'affichage publicitaire. Par ailleurs, quelques dispositions simplifient le fonctionnement des Parcs eux-mêmes, comme

le prolongement de douze à quinze ans du classement, le vote non bloquant des EPCI par rapport aux communes pour l'adhésion au syndicat mixte, la possibilité pour une commune d'adhérer en cours de classement ou encore une rédaction plus réaliste sur la circulation des véhicules à moteur. D'autres articles concernent les Parcs dans leur action au quotidien, comme sur les paysages ou sur Natura 2000. D'autres, enfin, doivent à la contribution des Parcs, comme l'ouverture du champ des associations foncières pastorales à la préservation de la biodiversité et des paysages ou encore la compensation par l'État des pertes de recettes résultant de l'exonération de taxe foncière sur les propriétés non bâties.

### Un parcours semé d'embûches

Après les lectures à l'Assemblée nationale et au Sénat, les divergences de vues entre les deux assemblées étaient importantes. Une commission mixte paritaire a alors été créée pour harmoniser les points de vue. Réunie le 25 mai, elle n'est pas parvenue à élaborer un texte commun sur les dispositions restant en discussion. Une troisième lecture des assemblées, puis une quatrième conclusive par l'Assemblée nationale à permis sa publication au JO le 9 août.



Ci-contre : la fameuse « salle des 13 », située à 500 m de profondeur dans le gouffre Berger, premier – 1000 m mondial de l'histoire de la spéléologie.

Ci-dessous : grotte Favot sur les hauteurs des gorges de la Bourne, cavité fossile qui débute par un remarquable conduit vauclusien.



## Vercors

# — Le plus grand massif karstique d'Europe

**3 500 cavités creusées par l'eau dans le calcaire, dont le célèbre gouffre Berger, de plus de 1 000 mètres de profondeur, font du Parc naturel régional du Vercors une destination privilégiée pour les spéléologues du monde entier, professionnels ou amateurs. Une chance pour l'économie touristique du territoire, qui doit veiller à ne pas en détruire la source.**

**L**e sous-sol du Vercors est constitué de roche calcaire que dissout l'eau de pluie et de neige fondue. C'est ainsi que se sont creusées plus de trois milliers de cavités dans le sous-sol. C'est le plus grand massif karstique d'Europe. Le Vercors est donc depuis très longtemps le paradis des spéléologues, professionnels et amateurs. Quelques grottes étant aménagées, c'est aussi le paradis des touristes curieux de concrétions. Le territoire présente des paysages impressionnants qui ont une histoire et qui sont aussi un terrain de jeu unique en son genre. 100 000 visiteurs passent ici chaque année.

### GARANTIR LA PÉRENNITÉ DE CETTE RICHESSE NATURELLE

Pour le Parc du Vercors comme pour les spéléos d'aujourd'hui la priorité est de préserver

cette richesse naturelle en gérant les éventuels conflits d'usage entre les activités sportives ou touristiques et un environnement très fragile.

Par exemple, « l'opération propre » du gouffre Berger organisée par plusieurs spéléos, avec l'association Spéleo Vercors de Lans-en-Vercors, lors des cinq dernières éditions du Camp international annuel a réuni environ 1 tonne de déchets accumulés. De son côté, le Parc accompagne la médiation dans certaines situations, sensibilise sur la présence d'espèces fragiles telles que les chauves-souris, et diffuse des éléments de connaissance, par exemple en créant un sentier et un livret pédagogique sur le site de la grotte Roche (en bordure de la Bourne). ■

Des Noctules  
communes profitent  
de la paix des lieux



Cent ans ont passé, paysages et écosystèmes sont définitivement transformés pour renaître en écrin de verdure. Symbole de violents combats en 1915, la crête des Éparges est l'un des points stratégiques du saillant de Saint-Mihiel. La confrontation en surface s'enfonce sous terre, et une guerre des mines commence. Des entonnoirs, des souterrains, des tranchées ou des blockhaus sont les témoins encore visibles des terribles affrontements.

Sitôt les combats terminés, les espaces dévastés et inoccupés ont été replantés par l'homme et reconquis par la nature. Ainsi les nombreuses fortifications et leurs annexes

(comme les blockhaus, abris, galeries et sapes), parfois creusées au cœur même de la roche, accueillent des colonies de chauves-souris. Les vingt espèces différentes présentes dans le Parc occupent désormais ces gîtes pendant la phase d'hibernation. Les chats sauvages ou les renards les utilisent aussi pour mettre bas ou hiberner.

#### UNE BIODIVERSITÉ SPÉCIFIQUE

Après la guerre, des résineux ont été replantés sur les champs de bataille puis peu à peu, ceux-ci sont remplacés par des feuillus permettant à toute une faune et une flore spécifiques de se développer. Dans les « entonnoirs », cicatrices impressionnantes laissées par la guerre des mines, l'eau s'est accumulée, créant des mares propices aux nombreux tritons et autres salamandres.

Certains villages ont été rayés de la carte ou reconstruits à proximité de leur emplacement d'origine. Il n'en subsiste parfois que quelques ruines mais, au travers de la flore encore présente, on devine l'existence des anciens jardins et vergers. ■

## Lorraine

# — Après la guerre, la nature reprend ses droits

À l'heure du centenaire de 1914-1918 et des cérémonies commémoratives, une petite balade sur les anciens champs de bataille de Lorraine permet d'allier tourisme de mémoire et découverte de la richesse faunistique et floristique de ces lieux chargés d'histoire.



© PNR Lorraine



© PNR Lorraine

Vestiges du bâti ou des combats,  
comme ici des entonnoirs  
sur la crête des Eparges

## #Institutionnel

### Les nouvelles instances de la Fédération

Michaël Weber, président du Parc naturel régional des Vosges du Nord, a été élu président de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France le 27 avril par



les représentants des 51 Parcs, des régions et de partenaires nationaux réunis en assemblée générale. Il succède à Jean-Louis Joseph qui quitte sa fonction après

quatorze ans d'implication. Le bureau de la Fédération est désormais composé de 7 vice-présidents – dont Philippe Gamen, président du parc du Massif des Bauges, et vice-président délégué –, de 9 autres présidents de Parcs, de 3 représentants des régions, d'un représentant du collège des partenaires et de 2 directeurs de Parcs.

© N. Streib / FPNRF

## #Méthodologie



### RéCréCharte, futur logiciel d'appui à la planification

Après en avoir étudié la faisabilité en 2015, la Fédération s'est lancée dans la coconstruction d'un outil d'appui aux procédures de création et de révision de Parc, en partenariat avec le ministère de l'Environnement, de l'Énergie et de la Mer, les Parcs et les Régions. L'objectif principal est d'accompagner les équipes porteuses de la procédure au sein des Parcs et des Régions, en complément de l'accompagnement individuel et collectif apporté par la Fédération. L'outil facilitera la planification des démarches afin d'anticiper les contraintes liées au calendrier, aux délais nécessaires aux différents acteurs... Ce sera également une plateforme d'accès à des ressources méthodologiques mises à disposition par la Fédération et les Parcs. Certaines données partagées par les Parcs viendront alimenter des tableaux de bord de la Fédération et du ministère, ainsi que ceux des régions.



## #Économie

### Note d'orientation

« Développement dans les Parcs » possède 8 pages illustrées de 10 expériences qui condensent les orientations des Parcs naturels régionaux en matière de développement économique et résumant les travaux de la commission « économie » de la Fédération des Parcs, validés fin 2015 par son bureau.



## #Social

### Actes de séminaire

« Le social, facteur d'innovation sur les territoires de Parcs » : ces actes d'un séminaire idoine, fin 2015, relatent des échanges avec les partenaires sociaux. Ils confirment la valeur ajoutée d'une plus forte prise en compte de la dimension sociale dans les chartes en termes d'innovation, de transversalité et de pertinence d'actions.



## #Paysage

### Vie idéale

« La vie idéale de l'Observatoire photographique du paysage » restitue sous forme de méthodologie deux échanges qui se sont tenus en 2015 sur les différents types d'OPP que portent les Parcs. Ces échanges ont pu être élargis aux autres réseaux (RGSF, Fédération des SCoT et CAUE). Cette publication est un apport méthodologique sur les différentes facettes de cet outil, qui permet de rendre lisible toute politique de paysage ambitieuse.



## #Coopérations

### Échanges tous azimuts

Les Parcs étaient présents au Congrès mondial de la nature organisé par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) du 1<sup>er</sup> au 10 septembre à Hawaï. Dominique Lévêque, président de la commission Europe-international, est intervenu pour partager le concept de Parc naturel régional, les expériences des Parcs en culture et valorisation



© K. Monier / FPNRF

des patrimoines ainsi qu'en coopération internationale. Par ailleurs, les Parcs développent leurs activités de coopération avec l'appui de la Fédération. Le Parc des Volcans d'Auvergne poursuit ses échanges avec le Mexique et accueille cet automne une délégation de l'État de Jalisco pour accompagner l'équipe du projet pilote Paysage Biocultural dans l'élaboration de sa charte.

Ce sera également l'occasion de faire découvrir à des élus et à des acteurs économiques mexicains leurs homologues français et leurs initiatives. Le Parc des Pyrénées ariégeoises devrait quant à lui accueillir une délégation équatorienne mi-octobre, après une mission exploratoire sur le territoire Sapara, mi-juillet. Ces deux délégations participent au Congrès des Parcs.

SA QUESTION

*“Nous vivons plus confortablement aujourd’hui qu’hier, mais sommes-nous plus heureux?”*



SON PARCOURS

**1946**

Naissance à Missillac, au cœur des marais de Brière, tout près de Saint-Nazaire, en Loire-Atlantique

**1960**

Entre aux Chantiers de l’Atlantique comme ouvrier chaudronnier

**1971**

Est élu conseiller municipal de sa commune, Missillac, et entre au conseil syndical du Parc

**2001**

Est élu maire de Missillac.

**Depuis 2008**

Président de la commission syndicale de Grande Brière

© Ag Traverses / J.-L. Varrin

# Bernard Lelièvre

L’ENFANT DU MARAIS DE BRIÈRE

**Depuis 2008, Bernard Lelièvre préside la commission syndicale de Grande Brière. Une position originale puisque le marais et ses 21 communes sont la propriété indivise des 180000 habitants. Retour sur un parcours atypique.**

**N**é à Missillac en Brière, à la charnière entre les Pays de la Loire et la Bretagne, Bernard Lelièvre y passe son enfance. À 14 ans, il entre comme beaucoup de ses copains de classe aux chantiers navals de Saint-Nazaire, comme chaudronnier. Huit ans plus tard, il entame une formation professionnelle de technicien, puis, au milieu des années 1970, entre à l’École des mines de Douai afin de devenir ingénieur en génie civil. Il réintègre alors les Chantiers pour y prendre la responsabilité d’un important service logistique. Depuis, Bernard Lelièvre n’a plus jamais quitté le marais de son enfance. En 1971, il s’engage dans la vie locale en devenant conseiller municipal de sa commune natale et devient, dès le premier mandat, délégué au Parc naturel régional. « À l’époque, raconte-t-il, je ne savais pas trop ce qu’était un Parc. On venait de les créer ; c’était une aventure originale, car

la protection de la nature n’était pas encore à la mode. Aujourd’hui, je suis dans ma 45<sup>e</sup> année de mandat au syndicat mixte du parc ! »

## 45 ANS D’IMPLICATION

Au fil des mandats, il devient maire de sa commune et au moment de prendre sa retraite, est élu président de la commission syndicale de Grande Brière. C’est une instance plus originale encore que le Parc, puisque les 180 000 habitants des 21 communes du marais en sont tous copropriétaires. Bernard Lelièvre raconte comme si c’était hier que François II, duc de Bretagne, a donné le droit de jouissance des marais aux habitants de ses 14 paroisses en 1461. Les 14 paroisses sont devenues 21 communes après 1789, et les habitants en sont aujourd’hui propriétaires et ont encore le droit de pêche, de chasse, de pâturage, mais aussi le droit de couper le roseau qui pourrait servir à nouveau à couvrir les toits de chaume, évitant

ainsi qu’on l’importe... C’est un des projets de développement du territoire. Nous avons demandé à l’enfant du marais ce qu’il retenait de ses quarante-cinq années de responsabilités collectives dans son pays natal. Sans prendre le temps de réfléchir, il a déclaré : « J’ai vu l’arrivée de l’eau courante, ici. Je suis impressionné par le chemin qu’a parcouru notre civilisation depuis la Seconde Guerre mondiale. Je suis émerveillé depuis toujours par la nature qui nous entoure, par les oiseaux migrateurs qui se servent du marais comme d’un hôtel, par la végétation qui purifie l’eau comme par miracle. Mais je suis effrayé aussi par les conséquences du remembrement et de l’industrialisation de l’agriculture que nous avons conduits dans les années 1950, 1960, 1970 ; effrayé par ce productivisme qui dérègle le climat, qui finit par détruire la biodiversité. Nous nous sommes enfoncés dans une compétition internationale qui nous a apporté un confort de vie bien supérieur. Mais en sommes-nous plus heureux ? Je n’en suis pas certain. » ■



**Association  
au service des  
gestionnaires de  
réserves naturelles**

- Appui technique
- Animation
- Représentation

**341** réserves  
**28 741** km<sup>2</sup>  
**221** organismes  
gestionnaires

**26** PNR  
gestionnaires de  
**40** réserves  
naturelles soit  
**12 %** gérées ou  
co-gérées par un PNR

Les **Parcs Naturels Régionaux**, un acteur gestionnaire majeur dans le réseau des réserves naturelles depuis plus de 30 ans.